



ASSESSMENT STRATEGIES INC.
CANADA'S TESTING COMPANY

STRATÉGIES EN ÉVALUATION INC.
LA SOCIÉTÉ SPÉCIALISTE DES EXAMENS AU CANADA

STRATÉGIES EN ÉVALUATION INC.

GUIDE

**PROCESSUS D'INSCRIPTION
À
L'EXAMEN INFORMATISÉ DE**

**l'Association des infirmières et infirmiers
du Canada (AIIC)**

**INFORMATION POUR LES PERSONNES SE
PRÉSENTANT À UN EXAMEN**

Date d'entrée en vigueur : 25 avril 2016

TABLE DES MATIÈRES

PROCESSUS D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE CERTIFICATION INFORMATISÉS DE L'AIIC..... 1

Section 1 : Survol du processus d'inscription aux examens..... 1

Section 2 : Procédure pour fixer un rendez-vous au centre d'examen de Pearson VUE.. 2

Remarque : Pour faciliter la lecture de ce document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes, et vice-versa, si le contexte s'y prête.

PROCESSUS D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE CERTIFICATION INFORMATISÉS DE L'AIC

Section 1 : Survol du processus d'inscription aux examens

Le personnel du Programme de certification de l'AIC a travaillé avec Stratégies en évaluation inc. (SEI), la société spécialiste des examens, afin de faire la transition d'une version papier-crayon à une version informatisée des examens de certification de l'AIC.

SEI s'occupera d'administrer les examens de l'AIC qui seront offerts dans les centres d'examen sous surveillance du réseau de Pearson VUE au Canada.

Voici la procédure pour s'inscrire à un examen de certification de l'AIC:

Étape 1 : Le candidat reçoit le courriel d'autorisation à l'examen.

Étape 2 : Le candidat crée un compte dans le site Web de Pearson VUE et prend son rendez-vous pour l'examen.

Étape 3 : Le candidat passe l'examen informatisé de l'AIC dans un centre d'examen de Pearson VUE.

Les détails au sujet de ces étapes sont expliqués dans les pages qui suivent. Vous pouvez aussi obtenir des renseignements dans le site www.pearsonvue.com/aic.

Section 2 : Procédure pour fixer un rendez-vous au centre d'examen de Pearson VUE

Étape 1 : Recevoir le courriel d'autorisation à l'examen.

Comme première étape, vous devez avoir reçu de Pearson VUE un courriel qui confirme que l'AICC vous autorise à prendre un rendez-vous à l'un des centres d'examen de Pearson VUE pour passer un examen de certification informatisé de l'AICC

Courriel d'autorisation à l'examen : Le courriel donne les instructions sur la marche à suivre pour s'inscrire. Vous devez communiquer directement avec Pearson VUE pour vous inscrire à l'examen de certification informatisé de l'AICC et fixer la date et l'heure de l'examen.

Étape 2 : Créer un compte et fixer un rendez-vous d'examen.

- a) Comme deuxième étape, vous devrez créer un compte dans le site Web de Pearson VUE. Lorsque vous prendrez un rendez-vous pour passer l'examen, vous devrez fournir votre « *numéro de candidat* » (indiqué dans le courriel d'autorisation à l'examen).
- b) Inscription par téléphone ou en ligne : Vous pouvez créer votre compte auprès de Pearson VUE de deux façons :
 1. Inscription en ligne : Vous pouvez prendre votre rendez-vous pour l'examen dans le site Web de Pearson VUE à www.pearsonvue.com/aiic. Pour cela, vous devrez d'abord créer un compte et un profil de candidat dans le site Web (on doit passer par ce processus seulement une fois). Lorsque vous créez votre compte, il sera important de remplacer les renseignements génériques indiqués par défaut pour qu'ils reflètent vos renseignements personnels précis et à jour dans les sections adresse, ville, province, code postal, pays, téléphone et code de pays. Une fois votre compte et profil de candidat créés, vous pourrez prendre un rendez-vous pour l'examen. Par la suite, vous pourrez utiliser le compte Web pour modifier la date ou annuler le rendez-vous d'examen au besoin.
 2. Inscription par téléphone : Vous pouvez prendre votre rendez-vous d'examen par téléphone en appelant le centre d'appels de Pearson VUE au 1-877-669-0074. Le Centre d'appels est ouvert du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, heure normale du Centre. L'agent du centre d'appels vous aidera à créer un profil de candidat (on doit passer par ce processus seulement une fois) et à remplacer les renseignements génériques indiqués par défaut afin qu'ils reflètent vos renseignements personnels dans les sections adresse, ville, province, code postal, pays, téléphone et code de pays. Une fois votre compte et profil de candidat créés, l'agent de Pearson VUE prendra votre rendez-vous pour l'examen. Par la suite, vous pourrez appeler le centre d'appels pour modifier la date ou annuler le rendez-vous d'examen au besoin.
- c) Annulation ou modification de la date de l'examen : Si vous désirez annuler ou modifier la date de votre examen, vous devez le faire au moins 24 heures avant l'heure prévue de votre rendez-vous d'examen pour avoir droit au remboursement des frais d'examen de Pearson

VUE. Vous pouvez annuler ou modifier la date de votre examen par téléphone en appelant le centre d'appels de Pearson VUE au 1-877-669-0074, du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, heure normale du Centre. Vous pouvez aussi annuler ou modifier la date de votre examen dans le site Web de Pearson VUE, www.pearsonvue.com/aic, jusqu'à 24 heures à l'avance de l'heure prévue de votre examen.

- d) Mesures d'adaptation des conditions d'examen : Les candidats qui bénéficient de mesures d'adaptation ne peuvent pas s'inscrire à l'examen en ligne. Si une mesure d'adaptation a été approuvée pour vous, veuillez appeler le service des mesures d'adaptation de Pearson VUE au 1-800-466-0450. Pour prendre, changer la date ou annuler un rendez-vous d'examen avec mesures d'adaptation, vous devez communiquer avec le service des mesures d'adaptation de Pearson VUE au 1-800-466-0450, du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, heure normale du Centre.
- e) Confirmation par courriel : Une fois le rendez-vous fixé, on vous enverra une confirmation avec les détails incluant des directions pour vous rendre au centre d'examen et d'autres renseignements pertinents.

Étape 3 : Examen informatisé au centre d'examen de Pearson VUE

- a) Politique d'admission au centre d'examen : Nous vous demandons d'arriver au centre d'examen 30 minutes avant l'heure prévue de votre rendez-vous. Cela vous donnera le temps nécessaire pour les procédures d'inscription à votre arrivée. Les personnes qui arrivent plus de 15 minutes en retard pourraient se voir refuser le droit de passer l'examen. Les frais d'examen versés à Pearson VUE pourraient également ne pas être remboursés.
- b) Pièces d'identité requises : Au centre d'examen, vous devrez présenter deux pièces d'identité originales (pas de photocopies) valides (non expirées). Soit une pièce d'identité « principale » (doit avoir été émise par le gouvernement et inclure votre prénom et nom de famille, photo et signature) et une pièce d'identité « secondaire » (doit inclure votre prénom et nom de famille et signature). Le prénom et nom de famille que vous utilisez pour vous inscrire doivent correspondre exactement à ceux qui paraissent sur les deux pièces d'identité que vous prévoyez présenter au centre d'examen. Les candidats qui ne présentent pas les pièces d'identité appropriées ne pourront pas passer l'examen.

Les pièces d'identité « principales » acceptées incluent :

- permis de conduire actuel/valide;
- passeport actuel/valide;
- carte d'identité militaire actuelle/valide;
- carte d'identité provinciale/territoriale actuelle/valide.

Les pièces d'identité « secondaires » sans photo acceptées incluent :

- carte de crédit;
- carte bancaire.

- c) Rendez-vous d'examen : Vous aurez un rendez-vous pour passer l'examen informatisé de l'**AiIC** dans un centre d'examen de Pearson VUE. L'examen informatisé de l'**AiIC** **contient 160-165 questions et vous aurez quatre heures pour le passer**. En cas d'interruption de la séance d'examen (p. ex. technologie ou mauvais temps), l'administrateur d'examen (administrateur d'examen inclut les surveillants d'examen) fera son possible pour recommencer l'examen. Toutes vos réponses seront sauvegardées et vous pourrez recommencer là où vous vous étiez arrêté. Cependant, si l'interruption dure plus de 30 minutes, il est possible que l'examen doive être remis à plus tard.
- d) Entente sur les règles d'examen : À votre arrivée au centre d'examen, on vous demandera de lire et de signer une entente sur les règles d'examen (voir ci-dessous) dont vous trouverez copie à www.pearsonvue.com/aiic.

<p>ENTENTE SUR LES RÈGLES D'EXAMEN POUR LES CANDIDATS DE STRATÉGIES EN ÉVALUATION INC.</p> <p>Veillez prendre note de l'entente qui suit sur les règles d'examen et communiquer avec l'administrateur d'examen si vous avez des questions. Dans ce document, administrateur d'examen inclut les surveillants d'examen.</p> <p><i>Pour faciliter la lecture de ce document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes, et vice-versa, si le contexte s'y prête.</i></p>	
1.	<p>Les articles personnels, incluant sans toutefois s'y limiter les cellulaires, ordinateurs de poche, assistants personnels numériques ou autres dispositifs électroniques, téléavertisseurs, montres, porte-monnaie, sacs à main, armes à feu ou autres armes, chapeaux (de tout genre sauf ceux ayant une signification religieuse), sacs, manteaux, livres, notes, stylos et crayons sont interdits dans la salle d'examen. Vous devez ranger tous vos articles personnels dans un endroit verrouillé, indiqué par l'administrateur d'examen, ou les laisser dans votre voiture. Vous devez éteindre tous vos appareils électroniques avant de les ranger dans le casier. Vous devrez vider le contenu de vos poches et confirmer que rien ne s'y trouve. Le centre d'examen n'est pas responsable des articles personnels perdus, volés ou égarés. Il n'est PAS PERMIS d'étudier à l'intérieur du centre d'examen. Les visiteurs, enfants, conjoints, proches ou amis NE SONT PAS autorisés dans le centre d'examen.</p>
2.	<p>Lorsque vous aurez pris votre place dans la salle d'examen, l'administrateur d'examen vous fournira du papier pour prendre des notes ou faire des calculs ainsi que tout autre matériel précisé par l'organisme responsable de l'examen. Il est interdit de sortir ce matériel de la salle d'examen et d'écrire sur votre tableau blanc de poche (noteboard) avant le début de l'examen. Si vous avez besoin de feuilles supplémentaires ou de faire remplacer un des articles permis durant l'examen, levez votre main. Vous devez retourner immédiatement tout le matériel à l'administrateur d'examen à la fin de l'examen.</p>
3.	<p>L'administrateur d'examen vous connectera à votre poste de travail assigné. Vous devrez confirmer qu'il s'agit du bon examen. Vous devrez rester à votre place assignée jusqu'à ce qu'un administrateur d'examen soit disponible pour vous accompagner hors de la salle.</p>
4.	<p>Il est interdit de communiquer avec d'autres candidats après l'entrée dans la salle d'examen. Tout comportement frauduleux, menaçant ou perturbateur peut entraîner la fin de l'examen.</p>

5.	Vous acceptez que manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou faire du bruit qui dérange les autres candidats est interdit durant l'examen.
6.	Vous serez surveillé en tout temps pour veiller à un niveau de sécurité élevé pendant l'examen. Un enregistrement vidéo et audio de l'activité de la salle d'examen pourrait être effectué.
7.	Les règles concernant les pauses sont établies par l'organisme responsable de l'examen. Certains examens pourraient inclure des pauses obligatoires prévues qui sont comprises dans le temps alloué pour l'examen et peuvent être prises à votre discrétion. On ne vous accordera pas de temps supplémentaire pour l'examen si vous prenez une pause non prévue à l'horaire. Peu importe le type de pause, l'administrateur d'examen mettra votre poste de travail en mode pause et vous apporterez votre pièce d'identité avec vous en quittant la salle. L'administrateur d'examen vérifiera votre pièce d'identité avant de vous raccompagner à votre place et de vous reconnecter à l'examen.
8.	L'accès aux articles personnels rangés au casier est interdit pendant toutes les pauses (sauf pour les aides au confort, les médicaments et les produits alimentaires qui peuvent être accédés sans permission). À moins d'autorisation contraire de l'organisme responsable de l'examen, la liste d'articles personnels rangés auxquels vous n'aurez pas accès pendant les pauses inclut, sans toutefois s'y limiter, les cellulaires, les notes d'examen et les guides d'étude.
9.	Vous devez quitter la salle d'examen pour toute pause. Il est interdit de quitter l'édifice pendant les pauses.
10.	Vous devez présenter une pièce d'identité avant de quitter la salle d'examen et d'y retourner. L'administrateur d'examen vous accompagnera à votre poste de travail et vous reconnectera à l'examen à votre retour.
11.	Levez la main si vous désirez prendre une pause, ou si vous avez un problème ou une question et l'administrateur d'examen viendra vous voir. L'administrateur d'examen ne peut pas répondre à vos questions à propos de la fonctionnalité ou du contenu de l'examen. Si vous avez un problème lié à une image ou à une question de l'examen, notez le numéro de la question, s'il est disponible, pour signaler la question et demander qu'elle soit revue.
12.	Vous acceptez qu'on pourrait vous remettre une entente de non-divulgence ou une entente concernant la sécurité avant l'examen. Le cas échéant, vous devez accepter les conditions de l'entente dans le délai établi, s'il y a lieu, pour passer l'examen. Autrement, on ne vous permettra pas de passer l'examen et vous pourriez perdre les frais d'examen versés.
13.	Vous devez suivre les instructions de l'examen afin de terminer l'examen dans le temps alloué. Lorsque vous aurez terminé l'examen, levez votre main et l'administrateur d'examen viendra vous voir pour confirmer que vous avez bien terminé. Vous devez retourner tout le matériel qu'on vous a fourni avant l'examen à l'administrateur d'examen. Vous ne devez pas laisser ce matériel à votre poste de travail.

14. Il est interdit d'emporter des copies des questions ou réponses de l'examen hors du centre d'examen et de divulguer ou de discuter des questions ou réponses de l'examen avec quiconque. Les mesures appropriées seront prises à l'endroit de toute personne qui ne respecte pas les règles ci-dessus, qui tente de manipuler le système d'ordinateur ou que l'on soupçonne de tricherie.

Protection de vos renseignements personnels : Pearson VUE transfère de façon sécurisée votre examen à l'organisme responsable de l'examen. Pearson VUE et le centre d'examen ne conservent pas de renseignements à part le lieu et la date de votre examen. L'énoncé de politique sur la protection des renseignements personnels de Pearson VUE, disponible dans notre site Web (www.pearsonvue.com), donne plus de détails sur la question. Vous pouvez aussi obtenir des précisions en communiquant avec le centre d'appel d'inscription à l'examen.

Déclaration du candidat : Par ma signature électronique, j'autorise explicitement Pearson VUE à conserver et à communiquer mes données personnelles à Pearson VUE et à l'organisme responsable de l'examen (l'un ou l'autre pouvant être situé à l'extérieur du pays où je passe l'examen). Je comprends les règles d'examen et renseignements ci-dessus et j'accepte d'observer ces règles et toute autre règle à laquelle j'ai consenti lors de mon inscription à cet examen. Si je ne respecte pas les règles ou si on me soupçonne de tricher ou d'avoir tenté de manipuler le système de l'ordinateur, la situation sera signalée à Pearson VUE et à l'organisme responsable de l'examen, mon examen pourrait être déclaré non valide et l'organisme responsable de l'examen pourrait prendre d'autres mesures.